



Communauté d'Agglomération

Béthune-Bruay

Artois Lys Romane

INFORMATIONS PRATIQUES

Les bacs roulants sont la propriété de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane, ils sont mis gracieusement à la disposition des usagers qui en sont responsables.

Il appartient aux usagers de les maintenir en bon état de propreté.

1. Déménagement

Les bacs sont affectés à une adresse. En cas de déménagement, les bacs doivent rester sur place.

La personne qui déménage doit prévenir le service « gestion des bacs roulants » par téléphone au 03.21.57.08.78 ou par mail à l'adresse suivante : collecte@bethunebruay.fr. Elle informe, le cas échéant, la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane des coordonnées des futurs occupants (Nom, Prénom, n° de téléphone, nombre de personnes au foyer) ou informe que le logement va rester inoccupé.

2. Nouvelle arrivée dans une habitation

Un nouvel arrivant doit contacter le service « gestion des bacs roulants » par mail à l'adresse suivante : collecte@bethunebruay.fr ou par téléphone au 03.21.57.08.78 afin d'obtenir des bacs roulants.

La mairie peut aussi transmettre les informations sur le document type joint en annexe par mail au service « collecte des déchets » à l'adresse mail ci-dessus.

Le délai de livraison des bacs est en moyenne d'une dizaine de jours.

3. Réparation d'un bac

Toutes les réparations sur les bacs roulants sont prises en charge par la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane. Elles sont effectuées dans un délai d'une dizaine de jours.

L'utilisateur prévient directement le service « gestion des bacs roulants » par mail à l'adresse suivante : collecte@bethunebruay.fr ou par téléphone au 03.21.57.08.78 en précisant le bac défectueux (Ordures ménagères, recyclable ou déchets verts) et la nature de la réparation (cuve, couvercle, roues).

La mairie peut aussi transmettre les informations sur le document type joint en annexe par mail au service « collecte des déchets ».

Toute correspondance est à adresser à Monsieur le Président

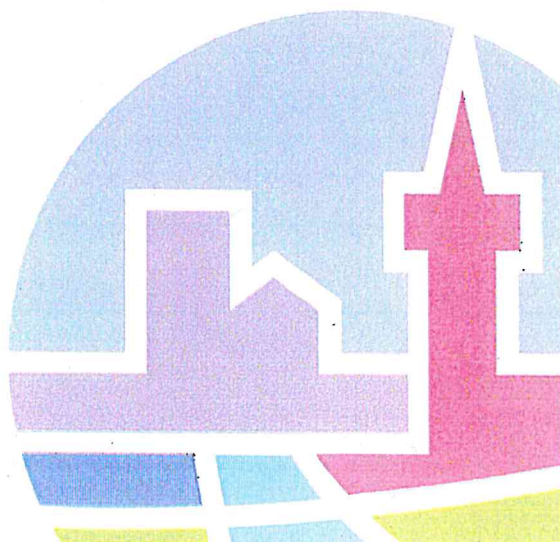
Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane

Siège : Hôtel Communautaire 100, avenue de Londres

C.S. 40548 - 62411 BETHUNE Cedex

Tél. : 03.21.61.50.00 | **Fax :** 03.21.61.35.48 | **E-mail :** contact@bethunebruay.fr

www.bethunebruay.fr





4. Vol d'un bac

En cas de vol, l'utilisateur doit se rendre au commissariat ou à la gendarmerie dont il dépend pour faire un dépôt de plainte précisant s'il s'agit du bac d'ordures ménagères, recyclables ou déchets verts.

Il doit faire parvenir l'original du dépôt de plainte au service « gestion des bacs roulants » à l'adresse suivante :

**Service « collecte des déchets »
70 boulevard de Béthune
62232 ANNEZIN**

Ou l'adresse mail suivante : collecte@bethunebruay.fr

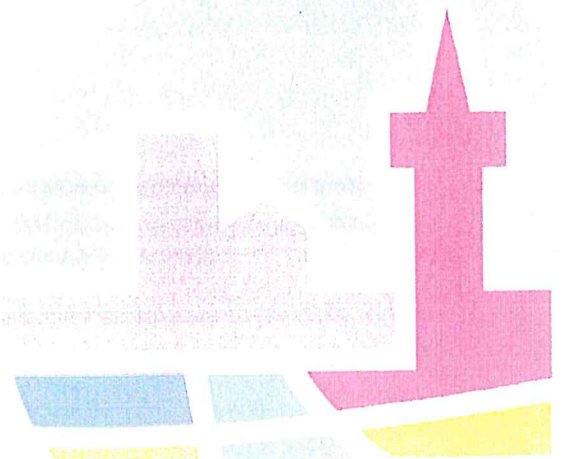
La mise à disposition d'un nouveau bac sera effectuée par les agents du service dans un délai d'une dizaine de jours.

5. Renseignements divers

Les jours de collecte sont consultables sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane à l'adresse suivante : <https://www.bethunebruay.fr/> - rubrique « vie quotidienne » / « déchets » / « Collecte des déchets ».

D'autres informations sont également disponibles sur le site, notamment :

- ✓ Le guide du tri
- ✓ La collecte du verre
- ✓ La collecte des déchets végétaux
- ✓ Les déchetteries
- ✓ L'amiante
- ✓ Les déchets professionnels



BAC DE COLLECTE DEMANDE D'INTERVENTION(S)

<i>Destinataire</i>	<i>Cadre réservé à la maintenance</i>
 <p>Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane</p>	<p style="text-align: center;">Centre technique 70 Boulevard de la République 62232 Annezin</p> <p style="text-align: center;">Tel : 03.21.57.08.78 Mail : collecte@bethunebruay.fr</p>
	<p>Date :N° :</p> <p>Jour :</p> <p>Semaine :</p> <p>Emplacement :</p>

<i>Demandeur</i>	
Date de la demande :	<input type="checkbox"/> Particulier <input type="checkbox"/> Professionnel / Administration <input type="checkbox"/> Immeuble <input type="checkbox"/> Divers (point de regroupement ...)
Nom :	Prénom :
Ville :	CP :
N° :	<input type="checkbox"/> Rue <input type="checkbox"/> Place <input type="checkbox"/> Impasse <input type="checkbox"/> Route <input type="checkbox"/> Avenue <input type="checkbox"/> Boulevard <input type="checkbox"/> Résidence
Numéro de téléphone (indispensable) :	
Nbre de personnes au foyer (indispensable) :	

<i>Motif de l'intervention</i>	
<input type="checkbox"/> Echange	<input type="checkbox"/> OM
<input type="checkbox"/> Recyclables	<input type="checkbox"/> DV
Motif :	
Bac à reprendre :	Bac à livrer :
<input type="checkbox"/> Ajout	Bac à ajouter :
<input type="checkbox"/> Réparation	Motif :
<input type="checkbox"/> Couvercle :	<input type="checkbox"/> OM <input type="checkbox"/> Recyclables <input type="checkbox"/> DV
<input type="checkbox"/> Axe :	<input type="checkbox"/> Roue :
<input type="checkbox"/> Bac volé	Envoyer le dépôt de plainte en précisant le volume et le type de bac à collecte@bethunebruay.fr
<input type="checkbox"/> Nouvelle construction	<input type="checkbox"/> Dans un nouveau lotissement <input type="checkbox"/> Voie en impasse OUI/NON (<i>Rayer la mention inutile</i>)
<input type="checkbox"/> Changement de locataire (si absence de bac, dépôt de plainte du propriétaire obligatoire)	

En conformité avec les dispositions du Règlement Général de la Protection des Données, entré en vigueur le 25 Mai 2018 suite à la directive européenne du 27 avril 2016 (2016/679), vous êtes informés que les données que vous venez de communiquer font l'objet d'un traitement par la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane N° SIREN 200 072 460 situé à BETHUNE Cedex (62 411), 100 avenue de Londres, en sa qualité de responsable de traitement, dans le but de gérer la demande d'intervention pour le changement de bac roulant. Ce traitement de données est nécessaire à l'exécution de la demande d'intervention.

La personne en charge de la protection des données peut être contactée à l'adresse email suivante dpo@bethunebruay.fr

Les données seront conservées un an après la saisie de la demande sur le logiciel. Le destinataire des données est le service Collecte de la Communauté d'Agglomération Béthune Bruay, Artois Lys Romane. Dans le cadre de ses opérations de traitement, le responsable de traitement s'engage à ne pas transférer vos données personnelles en dehors de l'Union européenne.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et en cas de motifs légitimes de suppression, de limitation et d'opposition au traitement de vos données. Vous bénéficiez également du droit à la portabilité de vos données et de la possibilité de donner des directives concernant vos données, en cas de décès. Vous pouvez exercer ces droits en adressant un email à l'adresse dpo@bethunebruay.fr S'il ne vous était pas donné satisfaction, vous avez la possibilité de saisir la CNIL